

Formation Complémentaire

CAS

Praticien·ne Formateur·trice (PF)
du primaire

La HEP-VS

La Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS) est la seule Haute école pédagogique cantonale, basée sur deux sites : St-Maurice et Brigue. Sa taille humaine, sa proximité au terrain et son intérêt pour l'innovation font de cette Haute école, une école unique en son genre.

La HEP-VS assure la formation des candidat·es à l'enseignement. Les titres d'aptitude délivrés pour l'enseignement sont des diplômes de niveau tertiaire, axés sur la pratique et reconnus au niveau fédéral.

Introduction à la formation

Cette formation s'adresse aux enseignant·es qui veulent accueillir, accompagner et former des étudiant·es de la HEP-VS dans le cadre de leur formation professionnelle pratique. Ce cursus de formation conduit à l'obtention d'un certificat (Certificate of Advanced Studies – CAS).

La formation complémentaire et certifiée de praticien·ne formateur·trice (PF) vise le développement de compétences liées à l'encadrement d'un stage (didactique professionnelle) ainsi qu'à l'accompagnement, la formation et l'évaluation de stagiaires sur le terrain.

Pendant cette formation certifiante, les participant·es sont préparé·es à assumer leurs responsabilités en tant que praticien·ne formateur·trice et à soutenir au mieux la formation professionnelle pratique des étudiant·es de la HEP-VS.

Un contrat de formation régit les droits et devoirs des participant·es.

Informations clés

- | | |
|--------------------------|---|
| > Nombre de crédits ECTS | 10 crédits ECTS |
| > Durée des études | 3 ans ½, 7 semestres |
| > Type d'études | CAS, formation complémentaire en cours d'emploi |
| > Lieu de la formation | St-Maurice (français) |

Formation professionnalisante

Le plan d'études à 10 crédits ECTS comprend 3 modules de formation :

Module 1 – Initiation (4 ECTS) *	19 jours
Outils de base 1	2 jours
Outils de base 2	2 jours
Didactique professionnelle & processus d'apprentissage	2 jours
Observation & protocole d'observation	4 jours
Aspects socio-affectifs PF-ST	4 jours
Didactisation de stage	2 jours
Evaluation des stagiaires	1 jour
Analyse de pratique	2 jours
Module 2 – Intégration (4 ECTS)	17 jours
Didactisation de stage	2 jours
Analyse de pratique	3,5 jours
Supervision pédagogique	2,5 jours
Observation & protocole d'observation	2 jours
Observation & entretien	2 jours
Ethique	2 jours
Introduction au coaching	1,5 jour
Travail en groupe d'intervision	1,5 jour
Module 3 – Certification (2 ECTS)	2,5 jours
Préparation à la certification	2 jours
Certification	0,5 jour
Travaux personnels et démarche portfolio tout au long de la formation	

() Ces cours nécessitent l'organisation d'un remplacement dans sa classe.*

Particularités

La formation débute dans le courant du mois de janvier et est organisée principalement sur le temps d'enseignement ainsi que quelques mercredi après-midi.

Le premier semestre, se déroulant au printemps, il est nécessaire de penser à organiser un remplacement dans sa classe. Dès l'encadrement progressif des stages, les remplacements lors des jours de formation sont assumés par les stagiaires en autonomie.

Le CAS PF permet d'endosser cette fonction dans un autre canton que le Valais.

Conditions d'admission

- > Être en possession d'un diplôme pédagogique reconnu.
- > Être au bénéfice de 3 ans d'expérience professionnelle au minimum.
- > Avoir suivi régulièrement des formations continues.
- > Obtenir l'autorisation écrite préalable de la Direction (cf. **formulaire**).

Titres délivrés

Le diplôme consécutif à cette formation postgrade aboutit à l'obtention d'un Certificate of Advanced Studies (CAS) de Praticien·ne Formateur·trice (PF) pour accompagner sur le terrain les futur·es enseignant·es des écoles primaires (Cycle I et Cycle II).

Inscription

La procédure d'inscription se déroule en 3 phases. Toutes les informations concernant l'inscription à la formation complémentaire dispensée à la HEP-VS St-Maurice sont à disposition sur le site internet **www.hepvs.ch**.

Coûts

> Enseignant·es valaisan·nes

Les frais de formation sont pris en charge par la HEP-VS. Les remplacements qui en découlent sur le terrain sont à la charge de l'Etat.

> Enseignant·es hors canton

Le prix du CAS s'élève à 5'200 CHF

Contact

Pour plus d'informations, la responsable de formation se tient à votre disposition à l'adresse suivante : **diane.ruchet@hepvs.ch**

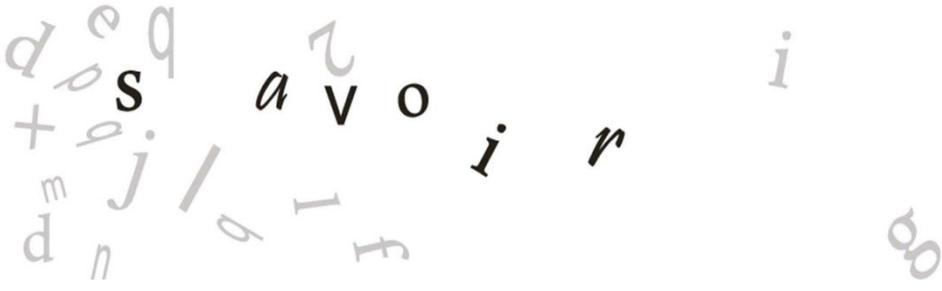
SCHWEIZERISCHER AKKREDITIERUNGSRAT
CONSEIL SUISSE D'ACCREDITATION
CONSIGLIO SVIZZERO DI ACCREDITAMENTO
SWISS ACCREDITATION COUNCIL

Institution accréditée selon
la LEHE pour 2021 - 2028

swissuniversities



Committed to excellence



Haute école pédagogique du Valais

Avenue du Simplon 13

1890 St-Maurice

T +41 27 606 96 00

st-maurice@hepvs.ch

www.hepvs.ch